

Le 21 juin 2019.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 01/07/2019 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

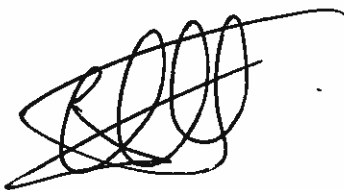
Séance publique

01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 04/06/2019;
02. Achat et renouvellement de concessions et de cellules de colombarium ;
03. Marché public - Mission complète d'auteur de projet pour la construction d'un nouveau complexe sportif à Geer - Approbation avenant ;
04. Marché public - Construction d'un nouveau complexe sportif à Geer - Approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Fabrique d'église de Darion – Compte 2018 – approbation ;
06. Désignation de délégués aux assemblées générales des sociétés intercommunales et autres associations :
 - AIS
07. Renouvellement de la CCATM – approbation ;
08. Convention hall Saint-Joseph - approbation ;
09. Octroi d'un subside au club de Football ESFC Geer - approbation;
10. Agence de développement local – renouvellement de l'agrément ;
11. Finances - vérification de l'encaisse du receveur régional
12. Bâtiments classés – Intervention communale;
13. Je cours pour ma forme – information.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – demande de congé ;
02. Festigeer - Bilan

La Directrice générale,



Par le Collège,

Le Bourgmestre,

